



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Veveytaux

Séance du 26 juin 2023

Présidence : Mme Valérie Passera, Présidente

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

- vu** le préavis No 04/2023 du 24 avril 2023 relatif à la gestion et aux comptes 2022 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) ;
- ouï** le rapport de la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL, chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

1. d'adopter les comptes et le bilan 2022 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).

Ainsi délibéré en séance du lundi 26 juin 2023.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

La Présidente :

V. Passera



Le Secrétaire :

D.-J. Alves de Almeida